

Fiche profil de poste

Circonscription : Strasbourg 4

Libellé du poste : Coordonnateur du REP + Hans Arp STRASBOURG

1. Définition du poste et des missions :

Le coordonnateur du réseau exerce son activité sous la responsabilité conjointe du principal du collège et de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription et de l'IA-IPR référent avec lesquels il constitue le groupe de pilotage du réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Les missions du coordonnateur portent essentiellement sur les quatre champs suivants :

Champ pédagogique

Il participe au diagnostic du réseau, à la détermination des priorités pertinentes, à la préparation et au suivi du programme d'actions inscrites dans le projet du réseau.

Il relaie les décisions initiées par le comité de pilotage et le conseil écoles-collège auprès des équipes enseignantes et en assure le suivi pédagogique.

Il contribue à la mise en place et à l'analyse des évaluations internes au réseau.

Il développe et accompagne les actions de liaison et de continuité pédagogique et éducative inter cycles et inter degrés, de l'école maternelle jusqu'au lycée, en lien avec les directeurs, les chefs d'établissement, l'IEN et l'équipe de circonscription.

Il aide les équipes à définir, concevoir, rechercher des moyens (humains et/ou financiers) et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire des élèves en liaison avec le chargé de mission Politique de la Ville et de l'Education Prioritaire.

Il contribue au développement, au suivi et à l'évaluation du pôle d'excellence, la Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) et le Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS).

Il accompagne la réflexion et la mise en œuvre des dispositifs liés à la scolarisation des moins de trois ans à la mise en œuvre du dispositif « classes de CP et CE1 dédoublées » et à l'accompagnement personnalisé au collège.

Champ partenarial

Il favorise les relations entre les partenaires internes et externes du REP+.

Il représente le REP+ et participe aux réunions avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Il participe et suit les dispositifs propres à la Politique de la Ville (PRE, CLAS) sur son territoire en liaison avec le chargé de mission Politique de la Ville et de l'Education Prioritaire.

Il assure la représentation du réseau dans le cadre de la mise en œuvre du PEL.

Il accompagne la mise en œuvre des projets de la Cité éducative.

Il suit les dossiers du Contrat de Ville et des différents dispositifs de financement en liaison avec le chargé de mission Politique de la Ville et de l'Education Prioritaire.

Champ institutionnel

Il participe aux réunions organisées à l'initiative du DASEN, DAASEN, CPD EP et chargé de mission Politique de la Ville et EP.

Il participe à la préparation des réunions de pilotage de réseau et y assiste.

Il assure le secrétariat des instances de pilotage et diffuse les comptes rendus.

Il suit le dossier du dispositif OEPRE.

Il tient à jour le tableau de bord du réseau à partir des indicateurs déterminés dans le cadre du projet de réseau et en fonction des outils départementaux et académiques.

Il répond aux demandes institutionnelles sous couvert du chef d'établissement, de l'IEN de circonscription et de l'IA IPR référent du réseau.

Il peut être associé aux temps de concertation et aux instances institutionnelles des enseignants de chaque établissement scolaire selon l'ordre du jour pour impulser les choix en lien avec le projet de réseau.

Champ de la communication

Il valorise les actions et diffuse les informations à travers l'élaboration d'outils média, à destination des familles, des partenaires et des personnels pédagogiques, sous couvert des pilotes.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- Capacité à représenter avec clarté et loyauté l'Education Nationale
- Capacité d'organisation et d'analyse
- Engagement professionnel propice à impulser et accompagner les projets mis en œuvre au sein du réseau
- Capacité d'adaptation aux personnes et aux évolutions du système éducatif
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute et du travail en équipe
- Compétences en informatique : traitement de texte, tableur...
- Disponibilité et autonomie

3. Conditions de recrutement :

Avoir une expérience d'enseignement ou de direction en éducation prioritaire

Le candidat sera entendu par une commission comprenant trois membres parmi lesquels : l'IEN, le Principal de collège, un IA-IPR référent, un coordonnateur

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Strasbourg 4 :

Téléphone : 03 69 20 93 42

ce.0671943Y@ac-strasbourg.fr

Principal du collège Hans ARP :

Téléphone : 03 88 30 51 57

ce.0671907J@ac-strasbourg.fr

Coordonnateur actuel :

Téléphone : 03 88 30 13 40

zepelsau.strasbourg@ac-strasbourg.fr